PrimeSupport

eBill - 2 partenaires pour l'envoi des e-Factures

2020-03-31 - Joël Messas - Commentaire (1) - Services Prime

Certains émetteurs de facture avaient fait le choix de transférer séparément les e-Factures (devenues eBill) pour leurs clients utilisant le portail PostFinance et leurs clients ayant un e-Banking bancaire (via Paynet).

Depuis le 15 mars, Paynet et PostFinance sont désormais connectés à la plateforme unique eBill. Ceci à pour conséquence :

- Les émetteurs de facture ne recevront les PID des nouveaux inscrits que par un seul intermédiaire. Cette communication contiendra donc tant des nouveaux clients PostFinance que des clients Paynet
- Les nouveaux inscrits recevront désormais un numéro 4101x, qu'ils proviennent de PostFinance ou de la banque.
- Si les 2 canaux pour l'envoi de factures sont activés parallèlement, les nouveaux inscrits ne pourront parfois pas recevoir leurs eBill, le système provoquera une erreur. Il faudra alors envoyer les factures par une autre voie.

En conséquence :

- Nous conseillons le choix d'un et un seul partenaire pour l'envoi des eBill (Paynet ou PostFinance)
- Lorsque le choix est déterminé, merci de communiquer ce choix à Prime Technologies, afin que nous effectuions des opérations de mise à jour dans les systèmes
- Quel que ce choix soit effectué, vous pouvez saisir les PID dans is-e comme à l'habitude, en fonction du préfixe 4101 et 4110, qui déterminera s'il s'agit de Paynet ou PostFinance, même si cela est erroné dans le fond.
- Un Service Pack de is-e changera la manière de saisir les PID à l'avenir

Si vous n'utilisez actuellement qu'un seul partenaire pour l'envoi des eBill (jusqu'à récemment, vous payiez par ailleurs des frais de "roaming"), le choix n'est naturellement pas nécessaire, et il n'y a rien à entreprendre de spécial dans vos systèmes.